

Renove  
92283

**COMMUNE DE FOUNEX**  
plan partiel d'affectation ■ "En Peudex"

Approuvé par la Municipalité de Founex dans sa séance du 19 mai 2008  
Le Syndic : Georges BINZ

La Secrétaire : Claudine LUQUIENS

Soumis à l'enquête publique du 23 mai au 23 juin 2008  
Le Syndic : Georges BINZ

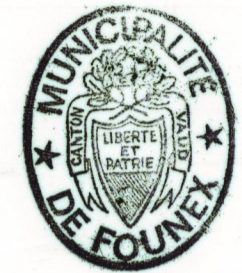
La Secrétaire : Claudine LUQUIENS

Adopté par le Conseil communal de Founex dans sa séance du 23 mars 2009  
Le Président : Maurice CHRISTE

La Secrétaire : Sandra THUNER

Approuvé préalablement par le Département compétent, Lausanne, le 31 JUL. 2009  
Le Chef du Département :

Jean-Claude FRIMOUD  
Mis en vigueur le 31 JUL. 2009



**CERTIFIE CONFORME**  
Service du développement territorial

GEA Vallotton et Chanard SA architectes - urbanistes FSU  
Lausanne, avril 2008



Plan cadastral établi sur la base de la mensuration cadastrale en novembre 2005 par:  
B. SCHENK  
J.-F. ROLLE  
Ing.-Géomètres officiels  
1200 Nyon  
Fond cadastral certifié conforme selon l'article 5b RLATC le 20.09.09  
JEAN-FRANÇOIS ROLLE  
ING. GEOMETRE OFFICIEL  
NYON

**SITUATION**  
Coordonnées moyennes : 504330 / 132700



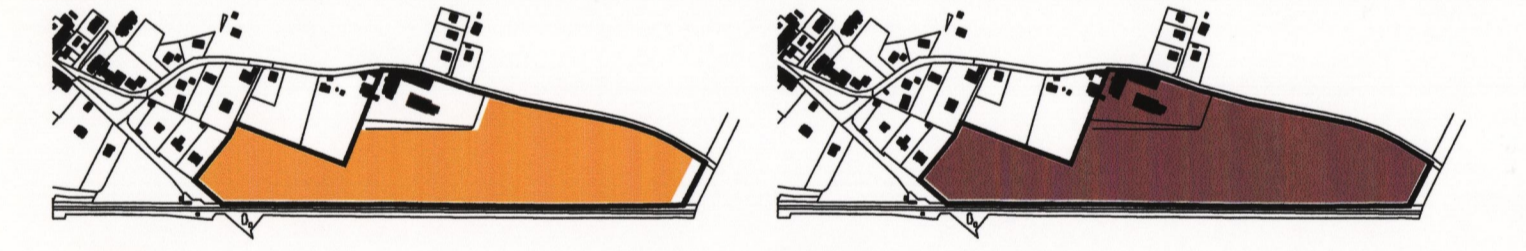
**PROPRIÉTAIRE**

N° de parcelle	Propriétaire	Surface totale	Surface dans PPA
240	KILCHHERR John	70'977 m2	65'934 m2
Surface totale comprise dans le plan partiel d'affectation		65'934 m2	
Surface totale comprise dans la zone d'activités équestres		65'934 m2	
Surface totale comprise dans le secteur de remblayage		~ 56'700 m2	

**LEGENDE PLAN**

— Périètre du plan partiel d'affectation "En Peudex"

**ETAPES DE REALISATION**



■ Etape 1: Secteur de remblayage ■ Etape 2: Zone d'activités équestres

**ETAPE 1**

■ Secteur de remblayage  
○ Accès et station de lavage

**ETAPE 2**

- Zone d'activités équestres
- Aire d'évolution des constructions existantes A et B
  - Aire des constructions nouvelles 1
  - Aire des constructions nouvelles 2
  - Aire des aménagements extérieurs équestres
  - Aire de détente pour chevaux
  - Aire de dégagement
  - Espace de stationnement
  - Aire des aménagements extérieurs paysagers
  - Accès véhicules existant
  - Accès véhicules à créer
  - Arborisation existante (à maintenir)
  - Arborisation existante (à supprimer)
  - Arborisation à créer (positionnement indicatif)
  - Conduite d'eau (appartenant à la Sidac)
  - Aire d'aménagement du ruisseau
  - Ruisseau à réhabiliter (tracé de la canalisation et tracé indicatif du nouveau ruisseau)
  - Bassin pour les chevaux à créer (emplacement indicatif)
  - Biotope à créer (emplacement indicatif)
  - Piste de vitesse (positionnement indicatif)
  - Zone ferroviaire
  - Limite des construction (3ème voie CFF)
  - Aire forestière (à titre indicatif)
  - Lisière forestière selon relevé du 31 octobre 2005

**LEGENDE COUPE**

- ▼ Altitude maximale impérative
- ▽ Altitude indicative

